

Compte rendu de la SÉANCE DE TRAVAIL

Le mardi 9 septembre 2025, à 19 h

En Salle : Édifice Denis-Giguère, 305 rue Racine, salle RC15

En ligne : Plateforme Teams

Étaient présents

Hugo Chouinard
Linda Duchaine
Samuel Clavet
Catherine Gaudette

Vice-président
Secrétaire
Trésorier
Administratrice

Étaient absents

Lyse Pelletier
Sylvie Proulx
Louis Lavallée

Présidente
Administratrice
Administrateur

Étaient également présents

Marie-Josée Asselin

Conseillère municipale du district
Loretteville—Les Châtelains

Dominique Gagnon

Conseillère en consultations publiques
Service des relations citoyennes et des
communications – Ville de Québec

Diane Corriveau

Secrétaire de rédaction

Émilie Tremblay Potvin

Conseillère en affaires publiques

Olivier Pignac-Robitaille

Analyste en planification des services

Quorum

Il n'y a pas quorum, faisant place à la tenue d'une séance de travail. Outre les personnes mentionnées précédemment, vingt-cinq (25) personnes assistent à l'assemblée dont huit (8) en mode virtuel.

ORDRE DU JOUR TEL QU'ADOPTÉ

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Présentation du Réseau de transport de la capitale (RTC) concernant les modifications aux parcours dans le secteur de Loretteville	19 h 05
4.	Point d'information de la conseillère municipale	19 h 45
5.	Période de questions des citoyens	20 h 00
6.	Dossiers concernant le quartier	20 h 10
	6.1. Réseau des éclaireurs	
	6.2. Coupe de l'investissement du gouvernement à la sécurité routière aux abords des écoles	
7.	Dossier concernant le conseil de quartier	20 h 15
	7.1. Suivi de la résolution concernant l'installation d'un écran à messages variables	
	7.2. Suivi de la résolution concernant la sécurité du boisé du terrain du Centre de services scolaire (centre Saint-Louis)	
	7.3. Suivi de la résolution d'appui au conseil de quartier des Châtels pour l'implantation d'un service d'autopartage dans le district Loretteville–Les Châtels	
	7.4. Suivi de la résolution d'appui à la création d'une table de concertation des conseils de quartier sur le transport en commun	
	7.5. Projet de sécurité routière	
	7.6. Projet sur la biodiversité	
	7.7. Le Petit journal de Loretteville	
	7.8. Demande à la Ville pour du matériel promotionnel du conseil de quartier	
8.	Correspondance	20 h 45
9.	Adoption du procès-verbal du 10 juin 2025	20 h 50
10.	Fonctionnement du conseil de quartier	20 h 52
	10.1. Trésorerie	
	10.2. Paiement des travaux de rédaction – PV 9 septembre	
	10.3. Paiement de la facture de La Pieuvre pour le projet de biodiversité	
11.	Varia	20 h 55
	11.1. Courriel concernant les élections	
	11.2. Nouvelle signalisation sur le boulevard des Étudiants	
	11.3. Partage du corridor des Cheminots et du sentier linéaire de la rivière Saint-Charles	
	11.4. Démission de Nancy Beaupré	
12.	Fin de l'assemblée	21 h 00

1. Ouverture de l'assemblée

Monsieur Hugo Chouinard préside la séance qui débute à 19 h. Il souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes ainsi qu'au public.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

À la suite de la lecture de l'ordre du jour, une correction est proposée au point 10.2 et des ajouts dans la section varia. Son adoption est ensuite proposée par monsieur Samuel Clavet et secondée par madame Linda Duchaine.

3. Présentation du Réseau de transport de la capitale (RTC) concernant les modifications aux parcours dans le secteur de Loretteville

Émilie Tremblay-Potvin, conseillère en affaires publiques et Olivier Pignac-Robitaille, analyste en planification des services, ont présenté les modifications récentes aux parcours d'autobus dans le secteur de Loretteville, conformément à leur [Plan 2028](#), qui vise à augmenter la fréquence en périphérie et à connecter la périphérie aux principaux pôles d'activités. Cela concerne le Métrobus 804 ainsi que les parcours 70, 72, 84 et 74.

Parmi les commentaires et préoccupations des citoyens citons entre autres :

- Le retrait du lien direct entre le boulevard de l'Ormière et la rue Wilfrid-Caron (Métrobus 804) est au cœur des préoccupations des citoyens. Par exemple, les personnes qui doivent se rendre à la bibliothèque doivent maintenant faire un transfert. À cet effet, certains citoyens suggèrent d'alterner les circuits pour desservir ces arrêts à certains intervalles afin de d'assurer une meilleure équité avec les citoyens de Loretteville. Une pétition circule actuellement sur les réseaux sociaux visant à demander au RTC de réviser les modifications.
- Des organismes communautaires, comme L'Accueil St-Ambroise, craignent une perte d'accessibilité pour les citoyens vulnérables qui dépendent du RTC pour accéder à des services alimentaires et de première nécessité. À cet effet, le RTC s'est engagé à rencontrer les organismes concernés.
- Diminution de l'accessibilité des écoles et des garderies en transport en commun.

Les analystes et planificateurs du RTC ont bien reçus les commentaires et ont répondu, dans la mesure du possible aux questions qui leur ont été posées. Le travail se poursuit et il s'agit là d'un dossier qui retient l'attention des membres du conseil de quartier et des divers intervenants d'organismes du milieu.

4. Point d'information de la conseillère municipale

• **Programmation estivale dans le quartier de Loretteville**

Madame Marie-Josée Asselin, conseillère municipale, salue les membres du conseil et l'assistance. Elle souligne que la *Fête d'été de la rue Racine*, tenue le 5 juillet dernier, de même que *Racine au cœur des Arts* événement qui s'est déroulé les 23 et 24 ont connu un franc succès. Elle mentionne avoir été très heureuse de voir cette importante participation citoyenne à la vie de notre quartier et de notre ville.

• **Réfection des terrains de tennis**

Les terrains de tennis au parc Phil-Latulippe sont en cours de réparation. Il sera également possible d'y pratiquer le pickleball.

- **Nouveaux commerçants sur la rue Racine**

Madame Asselin annonce qu'il y a un nouveau café nommé *Café et arôme* situé au 248 rue Racine et une nouvelle chocolaterie qui prend place dans le local qu'occupait le magasin L'Hôte Épicier.

- **Campagne électorale**

Madame Asselin annonce que la campagne électorale débutera le 19 septembre 2025. Elle rappelle que le conseil de quartier est apolitique et qu'elle ne fera pas la promotion de sa candidature dans le cadre des futures assemblées, mais qu'elle continuera de jouer son rôle de conseillère municipale.

5. Période de question des citoyens

- **Projet immobilier du terrain de golf Le Lorette**

Une citoyenne a rapporté qu'une assemblée générale extraordinaire du club de golf a présenté un projet de construction de condos de 3 à 5 étages sur deux lots, dont un actuellement occupé par le chalet de golf, pour financer un nouveau bâtiment.

Madame Asselin a expliqué que le projet nécessiterait des changements de zonage, des consultations publiques et l'approbation de la Ville, rappelant que le terrain n'est pas zoné résidentiel et que de nombreux critères environnementaux et urbanistiques s'appliquent. Pour l'instant, aucun projet n'a été présenté à la Ville.

6. Dossiers concernant le quartier

6.1. Réseau des Éclaireurs

Monsieur Alexis Langevin, organisateur communautaire au CIUSSS, qui avait présenté le réseau des Éclaireurs lors d'une assemblée antérieure, a recruté des citoyens et des citoyennes pour s'impliquer dans ce projet d'entraide et de bienveillance. Linda Duchaine fera un suivi des activités du réseau.

6.2. Coupe de l'investissement du gouvernement à la sécurité routière aux abords des écoles

Monsieur Pierre Baillargeon, président de la Table de concertation vélo des conseils de quartier de la ville de Québec, a fait parvenir un courriel à madame Lyse Pelletier. Celui-ci l'informe que le gouvernement veut sabler dans son programme d'investissement de la sécurité des piétons et des cyclistes (étudiants, parents, personnel des écoles) aux abords des écoles. Un suivi de la part des conseils de quartier serait approprié souligne-t-il. Hugo Chouinard informe les membres qu'il y aura une prochaine rencontre de la Table de concertation, à ce propos le 11 septembre de 19 h à 21 h 30. Les membres intéressés d'y participer sont invités à inscrire cette date à leur agenda.

7. Dossiers concernant le conseil de quartier

7.1. Suivi de la résolution concernant l'installation d'un écran à messages variables

Dominique Gagnon mentionne ne pas avoir de réponse officielle à ce jour mais informe les administrateurs du conseil de quartier que cette demande nécessite une réflexion concertée de la part de plusieurs services municipaux pour déterminer si ce type d'infrastructure est souhaitable sur le territoire de la ville de Québec.

7.2. Suivi de la résolution concernant la sécurité du boisé du terrain du Centre de services scolaire (centre Saint-Louis)

La résolution a été transmise au Centre de services scolaire (CSS) de la Capitale, qui a déjà mentionné ne pas avoir l'intention d'en faire l'installation.

Le conseil de quartier pourrait déposer une résolution à l'intention de la Ville pour souligner l'importance de ce parcours piétonnier dans le secteur et ainsi demander leur implication dans cette demande auprès du CSS.

7.3. Suivi de la résolution d'appui au conseil de quartier des Châtelers pour l'implantation d'un service d'autopartage

Dominique Gagnon affirme que la résolution a été déposée.

7.4. Suivi de la résolution d'appui à la création d'une table de concertation des conseils de quartier sur le transport en commun

Dominique Gagnon affirme que la résolution a été déposée.

7.5. Projet de sécurité routière

Toutes les affiches à coller sur les bacs à ordures ont été distribuées et ont eu la faveur populaire. Il est suggéré de considérer la réimpression pour une nouvelle mouture du projet. Les affiches LENTement s'il vous plaît ont également été distribuées.

7.6. Projet en faveur de la biodiversité

Catherine et d'autres membres ont présenté les projets de biodiversité menés en partenariat avec l'organisme La Pieuvre, incluant la distribution de vivaces et l'implantation d'un jardin de petits fruits devant l'école Château d'eau.

Une première distribution d'arbustes fruitiers a eu lieu en août, organisée par La Pieuvre et une seconde distribution est prévue au printemps prochain.

L'implantation d'un jardin de petits fruits devant l'école Château d'eau est prévue pour le 4 octobre, avec un appel aux bénévoles lancé sur Internet et Facebook; ce jardin sera en libre-service pour les citoyens du secteur.

7.7. Le Petit journal de Loretteville

Madame Linda Duchaine annonce que la prochaine parution du Petit Journal de Loretteville sera en octobre pour un contenu, en réflexion actuellement, de 4 ou 8 pages. Ce journal se veut une invitation aux organismes du milieu à mieux se faire connaître tout en diffusant des nouvelles (3 ou 4 fois par année) concernant la vie de notre quartier.

7.8. Matériel promotionnel du conseil de quartier

La nouvelle image de marque devrait être présentée aux conseils de quartier cet automne. Les conseils de quartier pourront ensuite faire produire du matériel promotionnel à leur image.

8. Correspondance

8.1. Piscine Château d'Eau

Madame Asselin a répondu à une question citoyenne concernant la réduction des heures d'ouverture de la piscine Château d'eau, expliquant que la décision repose sur l'achalandage et la disponibilité des sauveteurs, tout en abordant les enjeux d'accès pour les enfants du quartier.

9. Adoption du procès-verbal du 10 juin 2025

Par absence de quorum, ce point sera remis à l'ordre du jour de la prochaine assemblée.

10. Fonctionnement du conseil de quartier

10.1. Trésorerie

Monsieur Clavet présente les états financiers en date du 9 septembre 2025 :

- Budget de fonctionnement : 1590.85\$
- Sécurité routière : 102.45\$
- Budget d'initiative Petit Journal : 1770,83\$

10.2. Paiement des travaux de rédaction – PV du 10 juin

Par absence de quorum, ce point sera remis à l'ordre du jour de la prochaine assemblée.

10.3. Paiement de la facture de la Pieuvre pour le projet en faveur de la Biodiversité

Comme la résolution (25-CA-32) a déjà été entérinée, le paiement sera effectué, précise Samuel Clavet.

11. Varia

11.1. Élections municipales : note aux conseils de quartier

La Ville a fait parvenir aux membres des conseils de quartier une note visant à encadrer la potentielle présence de candidats à l'élection municipale 2025 lors des activités des conseils de quartier. Il est spécifié que la séance d'un conseil de quartier ne doit pas servir de tribune électorale.

11.2. Nouvelle signalisation sur le boulevard des Étudiants

Une nouvelle signalisation est installée sur le boulevard des Étudiants interdisant les arrêts dans la bande cyclables.

11.3. Partage de la piste cyclable du Corridor des Cheminots et du sentier linéaire de la rivière Saint-Charles

Des enjeux de cohabitation entre cyclistes, piétons, trottinettes et chiens sur le corridor des cheminots et le sentier linéaire ont été discutés, avec des propositions d'ajouter de la signalisation, de renforcer la sensibilisation et d'envisager des résolutions pour clarifier les règles d'usage.

11.4. Démission de Nancy Beaupré

Le départ de Nancy Beaupré a été souligné, avec la proposition d'une résolution de remerciement à adopter lors de la prochaine séance. Tous saluent sa précieuse contribution au sein du conseil de quartier.

12. Levée de l'assemblée

Monsieur Hugo Chouinard lève l'assemblée à 21 h 50.

Hugo Chouinard
Vice-Président

Linda Duchaine
Secrétaire

